



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON *Sources de Lumière*

Z.A. Les Iscles

B.P. 2

04170 SAINT ANDRE LES ALPES

Représenté par son Président LAUGIER Maurice, habilité par délibération en date du

B - Identification du délégataire

EURL NORDIC RATERY

Route du Col des Champs

04370 COLMARS LES ALPES

Représenté par Monsieur DAUMAS Nicolas

C - Objet de la Délégation de Service Public

■ Objet de la DSP :

Contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du site multi-activités de Raterly

■ Début d'exploitation : 08/11/2021

■ Durée d'exécution de la DSP : 5 ans

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Par la délibération n°2121-05-20 du 28 septembre 2021, le Conseil Communautaire a approuvé le choix de l'EURL NORDIC RATERY comme délégataire pour l'exploitation du site multi-activités de Raterly, situé sur la commune de Colmars-les-Alpes.

L'exécution actuelle du contrat montre qu'il convient de remplacer le matériel nordique devenu vétuste.

La modification du contrat porte sur une mise à jour de l'annexe 2 inventaire matériel nordique Raterly.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant de la délégation de Service Public :
(Cocher la case correspondante.)



Non



Oui

E - Signature du délégataire

Ale.....

Signature de la personne ayant le pouvoir d'engager la société

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Saint André les Alpes, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)